

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes tenue le mardi 4 mai 2010, à 19 h 30 au 1740 rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville.

**SONT PRÉSENTS** : mesdames et messieurs les commissaires Pierre Baril, Richard Boucher, Suzanne Chartrand, Luce Deschênes Damian, Nicole Deschênes, Johanne de Villers, Manon Handfield, Claude Henri, Gaëtan Labelle, France Lacasse, Sylvain Lacasse, Luc Lamoureux, Lucie Legault, Marc-André Lehoux, Gaëtan Marcil, Hugues Ouellette, Jean-François Rabouin, Hélène Roberge, Paul St-Amand, Paul St-Onge, Sylvie Tremblay, ainsi que Isabel Godard et Carole Vigneault, représentantes du Comité de parents.

**ABSENCES NOTIFIÉES** : madame Brigitte Collin et monsieur Alain Langlois.

**ABSENCES** : messieurs Normand Dufour et Joel Santos.

Assistent également à cette séance: mesdames Normande Lemieux, directrice générale, Denise Gauvreau, directrice générale adjointe, Angèle Latulippe, directrice du Service des ressources financières, Catherine Houpert, secrétaire générale adjointe, et messieurs Joseph Atalla, directeur général adjoint, Jacques Beaudet, directeur général adjoint, Alain Gauthier, secrétaire général, Michel Gauthier, directeur du Service des ressources informatiques, Gabriel Roux, directeur au Service des ressources matérielles, Sylvain St-Jean, directeur du Service des ressources humaines, Jean-Louis Tousignant, directeur adjoint du Service des ressources éducatives, et Richard Pundzius, coordonateur du Service de l'organisation scolaire.

## 1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Suzanne Chartrand, présidente, fait la constatation du quorum et procède à l'ouverture de la séance à 19h30.

## 2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**C-178-05-10** Il est proposé par monsieur Claude Henri d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance.
2. Revue et adoption de l'ordre du jour.
3. Revue et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 avril 2010.
4. Affaires en cours :
  - 4.1. Suivi à la dernière séance.
5. Parole au public.
6. **Points de décision** :
  - Service de l'organisation scolaire**
    - 6.1 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire pour les années 2010-2011 à 2012-2013 – Liste des écoles et des centres pour l'année scolaire 2010-2011 – Actes d'établissement des écoles et des centres pour l'année scolaire 2010-2011 / adoption.
      - 6.1.1 Frais de surveillance du midi / décision.
  - Service des ressources financières**
    - 6.2 Encadrements financiers 2010-2011 / adoption.
    - 6.3 Taux d'intérêt sur la taxe scolaire et autres comptes recevables / décision.

**Service des ressources matérielles**

- 6.4 Choix des professionnels pour le projet d'agrandissement de l'école du Boisé / formation du comité de sélection.
- 6.5 Bail emphytéotique – Ville de Mont-Saint-Hilaire / adoption.
- 6.6 Choix de projets pour les enveloppes « Maintien des bâtiments » et « Résorption du déficit d'entretien » 2009-2010 / ajout de projets.

**Service des ressources éducatives**

- 6.7 Renouvellement du statut d'établissement à vocation particulière - école de la Roselière / décision.

**Direction générale**

- 6.8 Mandat pour un protocole - école de la Roselière / adoption.
- 6.9 Plan de développement 2008-2013 du Centre de formation professionnelle des Patriotes / adoption.
- 6.10 Plan de développement 2010-2013 du Centre de formation du Richelieu / adoption.
- 6.11 Personne chargée de déterminer s'il y a eu contravention au code et d'imposer une sanction / décision.
- 6.12 Départ / personnel cadre.
- 6.13 Ouverture de poste / personnel cadre.
- 6.14 Ville de Beloeil – cession de terrain – construction d'une nouvelle école / décision.  
(reporté à la séance en ajournement du 25 mai 2010)

7. Points d'information :

**Direction générale**

- 7.1 Convention de partenariat.

**Service des ressources matérielles**

- 7.2 Choix des projets à caractères physique pour l'année 2010-2011 / liste amendée.

**Secrétariat général**

- 7.3 Dépôt du procès-verbal de la séance du Comité exécutif du 16 mars 2010.  
(document déposé dans le portail)

- 8. Affaires diverses.
- 9. Protecteur de l'élève / rapport.
- 10. Parole au public
- 11. Rapport de la présidente
- 12. Parole aux membres du Conseil.
- 13. Levée de la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

**3. REVUE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL**

**C-179-05-10**

Il est proposé par monsieur Pierre Baril d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 avril 2010, tel que rédigé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

**4. AFFAIRES EN COURS**

**4.1. Suivi à la dernière séance**

Néant.

**5. PAROLE AU PUBLIC**

Madame Suzanne Chartrand, présidente, explique la procédure et invite ceux qui le désirent à prendre la parole.

- Madame Denise Dubé fait part de son appréciation pour la rencontre qu'elle a eue avec mesdames Suzanne Chartrand et Normande Lemieux le 8 avril dernier.

Elle introduit madame Camelia Varga qui explique les grandes lignes d'un programme concernant l'autisme et les enfants TED, dont elle fait la promotion. Madame Varga dépose séance tenante des documents à ce sujet.

Madame Chartrand remercie madame Varga et explique que la Commission scolaire examinera les documents qu'elle a déposés.

- Monsieur Jean-Marc Tremblay, président du conseil d'établissement de l'école de la Roselière, explique qu'il assiste à cette séance du Conseil des commissaires pour les deux points à l'ordre du jour qui concernent l'école de la Roselière. Il interviendra sur ce sujet à la seconde « Parole au public » prévue en fin de séance.
- Madame Pascale Richard, accompagnée d'autres parents, intervient sur la question des transferts d'élèves. Elle rappelle qu'elle est déjà intervenue au Conseil sur cette question de concert avec d'autres parents et elle s'enquiert de l'état du dossier.

À l'invitation de madame Suzanne Chartrand, monsieur Joseph Atalla, directeur général adjoint, explique le suivi apporté à ce dossier. Il fait part de l'étude du dossier dans le cadre des travaux d'un comité de travail du Conseil des commissaires en collaboration avec le Service de l'organisation scolaire. Un rapport assorti de recommandations devrait être présenté en séance de travail du Conseil des commissaires d'ici la fin de l'année en cours. La *Politique* fera l'objet d'une consultation à l'automne pour application en 2011-2012.

*Sur proposition de madame Chartrand, les membres du Conseil conviennent de procéder immédiatement aux points 6.2 à 6.6 de l'ordre du jour puisque nous sommes en attente d'une recommandation d'un conseil d'établissement concernant le dossier visé au point 6.1.*

## **6. POINTS DE DÉCISION :**

### **Service des ressources financières**

#### **6.2 Encadrements financiers 2010-2011 / adoption.**

Madame Angèle Latulippe, directrice du Service des ressources financières, présente ce dossier.

Elle fait part des avis et commentaires reçus en retour de consultation.

Considérant la nécessité d'avoir un cadre financier pour la préparation du budget 2010-2011 ;

Considérant que les encadrements financiers comprennent les orientations de gestion relatives à la masse salariale du personnel enseignant et la procédure de formation des groupes pour 2010-2011 ;

Considérant les commentaires reçus dans le cadre de la consultation ;

Considérant la recommandation du Comité consultatif de gestion;

**C-180-05-10** Il est proposé par monsieur Paul St-Onge d'adopter les encadrements financiers 2010-2011 tels que déposés.

Madame Manon Handfield demande le vote.

Votent pour : 20  
Votent contre : 0  
S'abstient : 1

La proposition est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

### **6.3 Taux d'intérêt sur la taxe scolaire et autres comptes recevables / décision**

Madame Angèle Latulippe, directrice du Service des ressources financières, présente ce dossier.

Considérant que l'article 316 de la *Loi sur l'instruction publique* précise que la taxe scolaire porte intérêt au taux que fixe la commission scolaire ;

Considérant les taux d'intérêt chargés par les autres commissions scolaires de la Montérégie et de l'Estrie et par les municipalités du territoire de la Commission scolaire des Patriotes ;

**C-181-05-10** Il est proposé par monsieur Paul St-Onge que le taux d'intérêt sur toute taxe scolaire impayée ainsi que sur les autres comptes recevables soit établi à 12 % pour l'année 2010-2011.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **Service des ressources matérielles**

#### **6.4 Choix des professionnels pour le projet d'agrandissement de l'école du Boisé / formation du comité de sélection**

Monsieur Gabriel Roux, directeur du Service des ressources matérielles, présente ce dossier.

Il répond aux questions et demandes d'éclaircissement des membres du Conseil.

Considérant le projet d'agrandissement de l'école du Boisé ;

Considérant la *Politique relative à l'octroi des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction*;

Considérant la *Politique de gestion contractuelle concernant la conclusion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics du réseau de l'éducation*;

**C-182-05-10** Il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin :

De nommer madame Catherine Houpert, directrice adjointe du Service du secrétariat général et des communications, à titre de secrétaire du comité ;

D'inviter un directeur du Service des ressources matérielles d'une commission scolaire voisine à faire partie du comité de sélection à titre de membre externe.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **6.5 Bail emphytéotique – Ville de Mont-Saint-Hilaire / adoption**

Monsieur Gabriel Roux présente ce dossier et répond aux questions et demandes d'éclaircissement des membres du Conseil.

Considérant le bail emphytéotique convenu avec la Ville de Mont-Saint-Hilaire pour une partie du terrain de l'école secondaire Ozias-Leduc ;

Considérant que la Ville de Mont-Saint-Hilaire nous a signifié, par sa résolution 2009-192, son intention de se prévaloir de son option de renouvellement en y apportant des modifications touchant l'aménagement du terrain ;

Considérant la résolution C-025-09-09 adoptée lors de la séance en ajournement tenue le 1<sup>er</sup> septembre 2009, laquelle demandait de poursuivre les discussions pour le renouvellement du bail emphytéotique et appuyait les démarches de la Ville de Mont-Saint-Hilaire pour une demande d'aide financière pour les divers aménagements proposés ;

Considérant l'entente de renouvellement préparée par Me Jean Martel, notaire ;

**C-183-05-10** Il est proposé par monsieur Gaëtan Labelle:

D'approuver les termes de l'entente de renouvellement préparée par Me Jean Martel, notaire.

D'autoriser la présidente et la directrice générale à signer les documents requis pour et au nom de la Commission scolaire des Patriotes.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **6.6 Choix de projets pour les enveloppes « Maintien des bâtiments » et « Résorption du déficit d'entretien » 2009-2010**

Monsieur Gabriel Roux présente ce dossier et répond aux questions et demandes de précisions des membres du Conseil.

Considérant que la liste des projets approuvés pour les enveloppes de « Maintien des bâtiments » et de « Résorption du déficit d'entretien »;

Considérant l'ouverture des soumissions et l'octroi de la plupart des contrats;

Considérant la disponibilité budgétaire pour ces deux enveloppes ;

**C-184-05-10** Il est proposé par madame Hélène Roberge :

De demander au MELS l'ajout des projets supplémentaires suivants :

##### Mesure « Maintien des bâtiments »

- Remplacement des portes extérieures à l'école secondaire De Mortagne pour un montant de 375 000 \$;
- Réfection partielle de toiture à l'école Aux-Quatre-Vents pour un montant de 500 000 \$;

##### Mesure « Résorption du déficit d'entretien »

- Réfection partielle de toiture à l'école Saint-Mathieu pour un montant de 200 000 \$;
- Réfection partielle de toiture à l'école la Roseraie pour un montant de 200 000 \$;
- Réfection partielle de toiture à l'école orientante l'Impact pour un montant de 100 000 \$;
- Réfection complète de toiture à l'école Notre-Dame pavillon II pour un montant de 200 000 \$.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Sur proposition de madame Suzanne Chartrand, les membres du Conseil conviennent de procéder au point 6.1.1.

### **Service de l'organisation scolaire**

#### **6.1.1 Frais de surveillance du midi / décision.**

Monsieur Richard Pundzius, coordonnateur du Service de l'organisation scolaire, présente ce dossier.

Considérant l'article 292 de la *Loi sur l'instruction publique* : « ... une commission scolaire, qu'elle organise ou non le transport du midi pour permettre aux élèves d'aller dîner à domicile, assure la surveillance des élèves qui demeurent à l'école, selon les modalités convenues avec les conseils d'établissement et aux conditions financières qu'elle peut déterminer. » ;

Considérant l'article 5.4 de la *Politique relative aux contributions financières des parents ou des usagers* : « toute contribution financière doit être justifiée, raisonnable et établie en fonction des coûts réels... » ;

Considérant l'annexe 1 de la *Politique relative aux services aux dîneurs* dans laquelle les frais de surveillance du midi pour les années scolaires 2008-2009 et 2009-2010 sont précisés ;

Considérant le lien entre les frais de surveillance du midi et les échelles de traitement conventionnées s'appliquant aux surveillants d'élèves et aux éducateurs en service de garde ;

Considérant que les négociations touchant les conditions de travail du personnel œuvrant en éducation sont en cours et qu'aucune conclusion d'entente ne semble imminente ;

**C-185-05-10** Il est proposé par madame France Lacasse :

De maintenir, pour l'année scolaire 2010-2011, les frais de surveillance du midi indiqués à l'annexe 1 de la *Politique relative aux services aux dîneurs* adoptée le 3 juin 2008.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **6.1 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire pour les années 2010-2011 à 2012-2013 – Liste des écoles et des centres pour l'année scolaire 2010-2011 – Actes d'établissement des écoles et des centres pour l'année scolaire 2010-2011 / adoption**

Monsieur Jacques Beaudet, directeur général adjoint, présente ce point.

Il répond aux questions et demandes d'éclaircissement des membres du Conseil.

Monsieur Joseph Atalla, directeur général adjoint, apporte des explications additionnelles.

Considérant la prescription de la *Loi sur l'instruction publique* à l'effet d'établir annuellement un plan triennal de répartition et de destination des immeubles et de déterminer, compte tenu de ce plan, la liste des écoles et des centres et les actes d'établissement ;

Considérant que, conformément aux prescriptions de la *Loi sur l'instruction publique*, la consultation a été effectuée auprès du Comité de parents et des organismes prévus à la loi ;

Considérant la consultation faite auprès des divers autres comités consultatifs de la Commission scolaire ;

Considérant la recommandation favorable émise par les commissaires à l'occasion de la séance de travail du Conseil qui s'est tenue le 27 avril 2010;

**C-186-05-10** Il est proposé par monsieur Sylvain Lacasse que le plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire des Patriotes pour les années scolaires 2010-2011 à 2012-2013, la liste et les actes d'établissement des écoles et des centres pour l'année scolaire 2010-2011 soient adoptés, et ce, conformément aux documents déposés à l'annexe ACC-019-05-10.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

*Après le point 6.1, on procède au point 6.7.*

### **Service des ressources éducatives**

#### **6.7 Renouvellement du statut d'établissement à vocation particulière - école de la Roselière / décision**

*Madame Lucie Legault fait part de sa décision de se retirer de la séance sur les points 6.7 et 6.8 de l'ordre du jour, suite à un questionnement soulevé lors de la dernière séance de travail du Conseil sur la possibilité de l'existence d'une situation de conflit d'intérêts. Elle suggère que le Comité de gouvernance et d'éthique prenne avis sur cette question, de la part du commissaire à l'éthique ou son substitut, pour le bénéfice de l'ensemble des membres du Conseil.*

Monsieur Jacques Beaudet, directeur général adjoint, présente ce dossier. Il répond aux questions et demandes d'éclaircissement des membres du Conseil.

Madame Normande Lemieux apporte des précisions additionnelles.

Considérant l'analyse détaillée pour le renouvellement du projet particulier de l'école de la Roselière, faite par le Service des ressources éducatives faisant état d'améliorations souhaitables;

Considérant les recommandations du Service des ressources éducatives contenues dans le rapport déposé soulignant les ajustements nécessaires;

Considérant que le projet de l'école de la Roselière doit être modifié pour répondre aux exigences du MELS et tenir compte de la *Politique pour les écoles à vocation particulière et les projets particuliers* au regard des points suivants :

- Du développement de l'ensemble des élèves de notre Commission scolaire en lien avec le programme de formation;
- De l'équité entre les écoles face à leur réussite;
- Des projets éducatifs qui répondent aux réalités des milieux et aux normes du ministère;

**C-187-05-10** Il est proposé par monsieur Pierre Baril :

De recommander le renouvellement du projet particulier de l'école de la Roselière pour l'année 2010-2011, en tenant compte des recommandations issues de l'analyse déposée.

De préparer un plan d'action concernant l'accompagnement et l'encadrement à mettre en place à l'école de manière à ce que le projet réponde en juin 2011 aux attentes sur le plan administratif, pédagogique et organisationnel.

Monsieur Gaëtan Labelle demande le vote.

Votent pour :	19
Votent contre :	0
S'abstient :	1

La proposition est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

### ***Direction générale***

#### **6.8 Mandat pour un protocole - école de la Roselière / adoption**

Monsieur Jacques Beaudet présente ce dossier.

Considérant que le protocole date du 8 août 1997, qu'il est imprécis sur les rôles et responsabilités de la Corporation de l'École Rudolf-Steiner de la Montérégie et qu'il devrait être ajusté en fonction des modifications apportées à la *Loi sur l'instruction publique* depuis ce temps;

Considérant qu'il faut préciser les modalités de renouvellement dans le protocole, ce qui n'est pas le cas actuellement;

Considérant la désuétude du bail de location en date du 10 juillet 1997, et celle des addendas de décembre 2001 et de 2004 avec le paiement du dernier versement en septembre 2007 et qu'il faut redéfinir les termes quant à l'utilisation de l'édifice;

Considérant les exigences ministérielles pour obtenir l'autorisation de renouveler le statut d'école à vocation particulière de l'école de la Roselière, tant pour le respect du Programme de formation de l'école québécoise que pour celui de la *Loi sur l'instruction publique*;

Considérant l'analyse faite par le Service des ressources éducatives démontrant la nécessité d'un suivi rigoureux et d'un encadrement spécifique;

Considérant la nécessité de conclure une convention de gestion et de réussite pour l'école de la Roselière, au même titre que toutes les écoles de la Commission scolaire des Patriotes;

Considérant que l'édifice actuel ne peut accueillir tous les élèves de l'école de la Roselière, et que les locaux prêtés par l'école de la Passerelle devront être tous utilisés par cette école pour desservir ses élèves dans un avenir rapproché (possiblement dès septembre 2011);

**C-188-05-10** Il est proposé par monsieur Pierre Baril de mandater la direction générale de conclure un nouveau protocole d'entente, répondant aux exigences mentionnées ci-haut, avec le conseil d'établissement de l'école de la Roselière et la Corporation de l'École Rudolf-Steiner, au plus tard en décembre 2010.

Monsieur Gaëtan Labelle demande le vote.

Votent pour :	19
Votent contre :	0
S'abstient :	1

La proposition est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.



## **6.9 Plan de développement 2008-2013 du Centre de formation professionnelle des Patriotes / adoption**

*Madame Lucie Legault revient à l'assemblée.*

Monsieur Joseph Atalla présente ce dossier. Il répond aux questions et demandes d'éclaircissement des membres du Conseil.

Considérant que la Commission scolaire des Patriotes dessert une population de 33 000 élèves;

Considérant que l'offre de service du Centre de formation professionnelle des Patriotes aurait avantage à être bonifiée pour mieux répondre aux besoins de qualification de la main-d'œuvre;

Considérant que la Commission scolaire des Patriotes a déjà reçu l'autorisation de dispenser le programme Assistance technique en pharmacie et que d'éventuelles autorisations permettraient une meilleure consolidation de l'offre de formation régionale pour la CRÉ-Est dans une logique de centre d'expertise;

Considérant que le Centre de formation professionnelle des Patriotes dispose de plus de 900 m<sup>2</sup> de superficie inoccupée et que la bâtisse appartient à la commission scolaire;

Considérant les appuis reçus par nos différents partenaires concernés (MRC et CLD de Lajemmerais, MRC et CLD de la Vallée du Richelieu, de plus de 150 dentistes du territoire);

Considérant l'appui reçu par le Conseil d'administration de la CRÉ-Est, en février 2006;

Considérant l'approbation d'Emploi-Québec Montérégie pour les programmes Assistance dentaire et Assistance à la personne en établissement;

**C-189-05-10** Il est proposé par madame Luce Deschênes Damian :

D'adopter le plan de développement 2008-2013 du Centre de formation professionnelle des Patriotes tel que déposé à l'annexe ACC-020-05-10.

De demander au MELS d'acquiescer aux quatre (4) demandes d'autorisations permanentes à la carte des enseignements de la formation professionnelle, telles que présentées par la Commission scolaire des Patriotes soit :

- Assistance dentaire (DEP 5144) qui n'est pas dans le plan régional d'aménagement de l'offre de formation professionnelle et technique 2008-2011;
- Coiffure (DEP 5245) qui n'est pas dans le plan régional d'aménagement de l'offre de formation professionnelle et technique 2008-2011;
- Esthétique (DEP 5035) qui n'est pas dans le plan régional d'aménagement de l'offre de formation professionnelle et technique 2008-2011. Dans ce plan, une demande d'augmentation du nombre de groupes est demandée pour les commissions scolaires qui ont déjà cette autorisation permanente.
- Santé, assistance soins infirmiers (DEP 5235) actuellement en entente avec la Commission scolaire de Sorel-Tracy.

Que la Commission scolaire des Patriotes participe financièrement au plan de développement du Centre de formation professionnelle des Patriotes 2008-2013, en réservant les sommes nécessaires pour l'aménagement locatif requis pour chacun des nouveaux programmes mentionnés dans le plan, incluant le renouvellement par secteur du parc informatique à même le budget « mesure TIC ».

De mandater la présidente et la directrice générale de la Commission scolaire des Patriotes pour solliciter une rencontre avec la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour faire valoir nos besoins et le plan de développement.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **6.10 Plan de développement 2010-2013 du Centre de formation du Richelieu / adoption**

Monsieur Joseph Atalla présente ce dossier. Il répond aux questions et demandes d'éclaircissement des membres du Conseil.

Considérant la volonté du Conseil des commissaires de bonifier l'offre de service du Centre de formation du Richelieu;

Considérant l'importance de se doter d'une structure permettant de répondre aux besoins de la population étudiante concernée, ce qui implique notamment une stabilité à long terme dans les lieux de formation;

**C-190-05-10** Il est proposé par monsieur Paul St-Onge :

D'adopter le plan de développement 2010-2013 du Centre de formation du Richelieu tel que déposé à l'annexe ACC-021-05-10,

Et par conséquent, de procéder à la relocalisation du point de service de McMasterville vers l'immeuble de la Rabastalière à Saint-Bruno-de-Montarville.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **6.11 Personne chargée de déterminer s'il y a eu contravention au code et d'imposer une sanction / décision**

Madame Suzanne Chartrand explique que les démarches du Comité de gouvernance et d'éthique sont en cours et que les membres du Comité devraient être en mesure de présenter une recommandation au Conseil lors de la prochaine séance.

Ce point est donc reporté pour décision à la séance du Conseil des commissaires du 1er juin 2010.

#### **6.12 Départ / personnel cadre**

Madame Normande Lemieux, directrice générale, présente ce point et fait l'éloge de monsieur Gabriel Roux, directeur du Service des ressources matérielles.

Au nom du Conseil des commissaires, madame Suzanne Chartrand remercie chaleureusement monsieur Gabriel Roux pour ses états de service.

Considérant la décision de départ de monsieur Gabriel Roux,

**C-191-05-10** Il est proposé par monsieur Marc-André Lehoux :

De prendre acte de la démission de monsieur Gabriel Roux, laquelle est effective à compter du 1er octobre 2010.

Que les conditions de départ de monsieur Roux soient celles prévues au *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires*.

Que des remerciements lui soient adressés au nom du Conseil des commissaires pour la qualité de sa contribution au développement de la Commission scolaire des Patriotes.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **6.13 Ouverture de poste / personnel cadre**

Madame Suzanne Chartrand présente ce point.

Considérant le départ du directeur du Service des ressources matérielles,

**C-192-05-10**

Il est proposé par monsieur Gaétan Marcil de mandater le Comité de sélection du personnel cadre et hors cadre pour entreprendre les démarches en vue de combler ce poste.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **6.14 Ville de Beloeil – cession de terrain – construction d'une nouvelle école / décision**

Madame Suzanne Chartrand explique que les discussions se poursuivent entre la Commission scolaire, la Ville et le promoteur immobilier concerné, mais qu'une décision ne peut être prise par le Conseil ce soir sur ce dossier.

Ce point est reporté à la séance en ajournement du Conseil des commissaires le 25 mai prochain.

## **7. POINTS D'INFORMATION**

### ***Direction générale***

#### **7.1 Convention de partenariat**

Monsieur Jacques Beaudet, présente un état de situation sur le cheminement de ce dossier.

Madame Normande Lemieux apporte des explications additionnelles.

Madame Suzanne Chartrand souligne l'énorme travail qu'implique ce nouveau dossier pour la commission scolaire, résultant des modifications apportées à la *Loi sur l'instruction publique* par le projet de loi no. 88.

*Madame Carole Vigneault se joint à l'assemblée durant la présentation de ce dossier.*

### ***Service des ressources matérielles***

#### **7.2 Choix des projets à caractères physique pour l'année 2010-2011 / liste amendée.**

Monsieur Gabriel Roux présente ce dossier.

### ***Secrétariat général***

#### **7.3 Dépôt du procès-verbal de la séance du Comité exécutif du 16 mars 2010** (document déposé dans le portail)

## **8. AFFAIRES DIVERSES**

Néant.

## **9. PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE / RAPPORT**

Madame Normande Lemieux explique qu'il n'y a pas de rapport de la part du Protecteur de l'élève pour la présente séance.

## 10. PAROLE AU PUBLIC

- Madame Christine Chabot intervient sur le projet de développement d'une école « alternative », pour souligner à nouveau l'intérêt des parents ayant déposé ce projet au Conseil.
- Monsieur Jean-Marc Tremblay, président du conseil d'établissement de l'école de la Roselière, prend la parole au nom du conseil d'établissement concernant le dossier du renouvellement du statut de cette école. Il lit un texte faisant part de la déception des membres du conseil d'établissement quant au contenu du rapport déposé au Conseil des commissaires. Il fait part de l'intention du conseil d'établissement de mettre sur pied un comité de suivi et leur souhait qu'un comité de pilotage conjoint avec la Commission scolaire soit instauré afin de retravailler le dossier.

Madame Suzanne Chartrand remercie monsieur Tremblay. Elle note toutefois qu'elle ne partage pas une partie de ses affirmations. Elle souligne que le renouvellement du statut de l'école pour un an par le Conseil des commissaires vise à appuyer cette école et la soutenir dans le respect des exigences du MELS et des règles applicables.

- Monsieur Francesco La Georgia intervient au sujet de ses enfants et fait part de son cas personnel.

## 11. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Madame Suzanne Chartrand montre aux commissaires le cadre remis à la Commission scolaire des Patriotes par la Croix-Rouge canadienne pour souligner le mouvement de solidarité des écoles et des centres de la Commission scolaire qui ont amassé plus de 70 000 \$ pour appuyer cet organisme suite au tremblement de terre en Haïti.

### **Huis clos**

**C-193-05-10** Il est proposé par madame Luce Deschênes Damian que l'assemblée se poursuive à huis clos.

Il est 21 h 10.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **Retour à l'assemblée publique**

**C-194-05-10** Il est proposé par monsieur Claude Henri que l'assemblée redevienne publique.

Il est 21 h 19.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## 12. PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL

- Madame France Lacasse demande d'obtenir copie du règlement municipal de la Ville de Sainte-Julie concernant l'accès aux cours d'école.

Madame Normande Lemieux explique que le document lui sera transmis.

- Madame Johanne de Villers dépose une lettre ouverte publiée sans le journal La Presse concernant les élèves en difficulté et intervient là-dessus.

- Madame de Villers intervient sur les excréments de chien dans les cours et sur les terrains d'école et s'enquiert de la possibilité d'installer des affiches à ce sujet.
- Madame Isabel Godard demande si l'ordre du jour des séances du Conseil des commissaires est accessible d'avance au public.

Monsieur Alain Gauthier, secrétaire général, explique qu'il est habituellement diffusé sur le site internet de la Commission scolaire le vendredi précédent la séance, soit le jour de la transmission des documents aux commissaires.

- Madame Godard souligne l'honneur rendu à madame Carole Vigneault, commissaire parent, lors de la Soirée Reconnaissance du RCSM le 29 avril 2010, pour sa contribution à titre de parent bénévole.

Les membres du Conseil applaudissent madame Vigneault.

- Madame Suzanne Chartrand fait part du déroulement de la soirée du 25 mai prochain.
- Madame Hélène Roberge fait part de la tenue d'un bazar à l'école secondaire De Mortagne et y invite mesdames et messieurs les commissaires.
- Madame France Lacasse félicite les organisateurs de la Soirée reconnaissance des bénévoles et fait part des commentaires très positifs qu'elle a reçus des invités.
- Monsieur Gaëtan Labelle souligne le prix remis au film « Les porteurs d'espoirs » lors de la soirée reconnaissance du RCSM.
- Madame Suzanne Chartrand souligne le 3<sup>e</sup> prix remis lors de cette soirée à monsieur Yvan Belleau, coordonnateur et enseignant de la concentration musique à l'école secondaire Ozias-Leduc.

### 13. LEVÉE DE LA SÉANCE

**C-195-05-10** À 21 h 30, il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin d'ajourner la séance au 25 mai 2010 à 19 h 30.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

---

présidente

---

secrétaire général

AG/df